

Loi sur le travail : l'alcool et les hôtesses

Autor(en): **aml**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **83 (1995)**

Heft 11

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-280787>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Laisser l'échelle en place

Brigitte Berthousoz a fait également le voyage de Pékin et livré ses impressions spontanées à EFI (Espace femmes international*) d'où il ressort que les médias disposent d'un potentiel d'informations dont ils n'usent pas suffisamment, et de loin, pour alerter l'opinion publique sur la valeur et la validité de la plate-forme d'action pour poser les jalons en vue de la prochaine concertation onusienne des femmes, en principe à Istanbul en... 2005. Brigitte Berthousoz ne mâche pas ses mots. A l'écoute attentive des remarques formulées à Huairou, elle ne résiste pas à reproduire les propos d'une femme canadienne affirmant que «si une femme monte les échelons mais retire l'échelle après elle, ça ne sert pas à grand chose pour les autres femmes». Rentrées en Suisse, les membres de la délégation officielle ont informé à huis clos les

femmes parlementaires de leurs expériences à Pékin et à Huairou, note Stella Jegher, d'où il ressort que les députées sous la coupole du Palais fédéral attendent le texte de la plate-forme pour formuler leurs revendications spécifiques. De son côté, Patricia Schulz avoue n'être pas en mesure de donner des informations sur le suivi de Pékin avant que le Conseil fédéral arrête sa position sur la base des conclusions du groupe interdépartemental de l'administration fédérale, constitué entre autres par les membres de la délégation suisse à la Conférence de Pékin. L'importance des mesures qui seront prises sur le plan suisse dépendent, note, réaliste, Patricia Schulz, des moyens financiers. Toujours est-il que plusieurs séances d'information sur cette double grande rencontre mondiale de femmes se seront déroulées cet automne.

Anne-Marie Ley

*Newspack, à commander chez EFI Espace Femmes International, 2, rue de la Tannerie, 1227 Carouge. Tél. 022 300 26 27.

100 000 volontaires

Ma fille, étudiante du Département d'anglais de l'Université des Langues Etrangères de Beijing a travaillé comme interprète volontaire au Forum des ONG à Huairou. Le travail des volontaires a été très apprécié par tous les participantes. Elle a fait le va-et-vient tous les jours, le matin et le soir. Comme l'effectif des participants a augmenté, il n'y avait plus de place pour loger les quelque cent mille volontaires. Quelques-unes de mes étudiantes en langue française étaient chargées de l'accueil des participantes. Elles logeaient à Huairou, mais dans les salles de classe d'une école primaire. Toutes ces jeunes ont bien travaillé pour rendre service à toutes les participantes venant des quatre coins du monde. La Chine n'est pas un pays riche. Comme pays hôte, elle a déployé tous ses efforts pour mener à bien la Conférence mondiale sur les femmes. Aucun pays n'arrive à mobiliser tant de volontaires.

Ding Xue Ying

Loi sur le travail

L'alcool et les hôtesse

(aml) - Paul Gemperli, candidat saint-gallois démocrate-chrétien sortant au Conseil des Etats, aurait dû être biffé rageusement par tous les citoyennes et citoyens saint-gallois le 22 octobre au nom de la défense de la dignité humaine. S'est-il réellement rendu compte des conséquences de son plaidoyer au nom de la liberté du commerce et de l'industrie en faveur des marchands de vin et d'alcool, qu'il perpétuait une détestable coutume, celle d'obliger les entraîneuses dans les bars à consommer de l'alcool pour que leurs clients achètent généreusement des bouteilles de champagne et autres boissons à teneur alcoolique? Toujours est-il que ses collègues ont refusé à une majorité de deux voix de donner suite à un amendement de la conseillère nationale genevoise Christiane Brunner visant à interdire aux entraîneuses la consommation d'alcool durant leurs heures de travail. Cet amendement s'intégrait dans la révision de la loi fédérale sur le travail. Auparavant, les sénateurs avaient refusé de compenser en argent ou en congé les heures effectuées durant la

nuite, soit à partir de 23 heures. Au cas où le National ne corrige pas le tir, l'Union syndicale suisse lancera un référendum contre la révision de la loi sur le travail. Et si Paul Gemperli avait pu, miraculeusement, être évincé au profit d'une candidate socialiste.

Réseau de femmes

Elles jettent l'éponge

(aml) - Christine Grobéty, écrivaine publique à Morges, s'était lancée avec enthousiasme à la suite de la Bâloise Nelly Meyer dans la création d'un réseau d'appui aux femmes désireuses de créer leur propre entreprise. Dans l'idée de constituer un réseau d'entraide et de formation continue, fondé sur la solidarité de participantes dotées d'esprit d'entreprise. Les réponses à l'annonce qu'elle avait insérée dans un quotidien romand l'avaient confortée dans son projet. D'autant plus que le réseau alémanique continue de se développer. Las, elle a dû déchanter. Car la poignée d'intéressées de la première heure n'a pas été enrichie de forces nouvelles. Suffisamment sollicitée par les exigences de sa vie professionnelle, elle a donc décidé de jeter l'éponge.

ABONNEZ-VOUS!

Fr. 60.-*

pour recevoir **Femmes SUISSES** chez vous pendant une année

Nom Prénom

Adresse

N° postal et lieu

*(AVS Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus, étranger Fr. 65.-)

A renvoyer à:

Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge/GE



La Faculté de Médecine de l'Université de Lausanne et le Service des Hospices cantonaux mettent au concours le poste de

**professeur ordinaire
chef du Service de Dermatologie**

du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV).

Les candidat(e)s doivent être au bénéfice du titre FMH de dermatologie ou d'un titre jugé équivalent.

Les dossiers de candidatures (curriculum vitae, liste de publications et documents usuels) sont à adresser au Professeur C. Perret, Doyen de la Faculté de Médecine, Rue du Bugnon 9, CH - 1005 Lausanne, avant le 31 décembre 1995. Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.

Soucieuse de promouvoir l'accès des femmes à la carrière académique, l'Université encourage les candidatures féminines.